



N°55- JANVIER 2022

## SOMMAIRE

- Edito : p. 1-2
- Points sur les projets : p. 3-4
- Projets 2022 : p. 5-6
- Informations diverses : p. 7-9
- Ecole : p. 10
- Associations : p 11 -12
- Informations pratiques : p 13
- Questionnaires : p 14-17



*pour*

2022



Directeur de la publication et  
Responsable de la rédaction  
Marianne JOLY

## EDITO



Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2022, je vous adresse par le biais de ce bulletin, au nom de tout le Conseil Municipal, mes vœux les plus chaleureux.

Dans ce numéro vous trouverez un résumé des actions menées l'an passé, exercice que nous vous remettrons chaque année, au fil du mandat que vous nous avez confié, et une présentation des priorités envisagées au cours de l'année qui s'annonce.

J'en profite pour remercier chacun des agents municipaux pour son investissement et sa disponibilité à votre service. Suite au départ de Madame DIAZ, qui a fait valoir ses droits à la retraite, c'est Madame DURAND qui vous accueille dorénavant au dépôt de pain.

*En avant pour une année nouvelle*

Le contexte pandémique n'est hélas pas encore derrière nous. La stratégie vaccinale se poursuit et nous invite à rester prudents mais aussi à imaginer l'avenir. Aussi, nous abordons cette nouvelle année avec détermination et dynamisme.

En effet, le conseil municipal poursuit les actions prioritaires du mandat engagées l'an passé : - première tranche de restauration de la voirie dégradée de la rue du Châtelet et sa mise en accessibilité (les travaux s'étaleront sur quatre ans, par tranches successives, comprenant également la restauration de la rue de l'Eglise, pour un montant total estimé à 800 000 € TTC)

- extension du lotissement. Pouvoir accueillir de nouvelles familles dans la commune est primordial et veiller à ce qu'elle ne devienne pas un village dortoir est fondamental.

Une attention particulière est prêtée à tout ce qui contribue prioritairement à la vie d'une commune : travaux d'extension, d'entretien, de restauration, services, infrastructures...

Certes, en raison des conditions actuelles, ces projets avancent plus doucement, mais ils trouveront une réalisation en 2022. Les appels d'offres publics auront lieu en début d'année.

En complément, les idées ne manquent pas : d'autres projets sont à l'étude, conditionnés à la recherche de financements extérieurs indispensables au respect de nos capacités budgétaires.

La communication, pilier du vivre ensemble, voit de nouvelles possibilités en termes de supports et de moyens. En effet, le site internet conçu par la commission « information – communication » est désormais à votre disposition depuis début décembre en complément de l'application PanneauPocket qu'il vous suffit de télécharger sur votre téléphone portable afin d'être informé ou alerté en temps réel.

Ce souci de transparence, de communication et de concertation qui est le mien m'a conduite à inscrire à l'ordre du jour du dernier conseil municipal, en séance publique, l'information selon laquelle l'armée a récemment assoupli ses règles d'autorisation par rapport au Radar Militaire de Prunay Belleville, afin de libérer de nouvelles zones propices au développement de l'éolien.

La transition énergétique, que tout le monde appelle dorénavant de ses vœux, présente plus que jamais un enjeu politique. Elle a été entamée depuis de nombreuses années dans notre département et s'est imprimée voire même imposée de manière invasive dans le paysage de manière anarchique, sans préparation ni consultation de la part des Auboisiens, avant même que les instruments de régulation de leur implantation soient établis.

Ainsi, au cours de cette séance, l'occasion a été donnée aux élus et au public présent de recevoir une information par la société WPD onshore France. Outre l'énonciation de ses compétences et réalisations, elle a présenté la filière éolienne au niveau local, départemental, régional et national.

Elle a par ailleurs décrit les grandes étapes de développement d'un tel projet, qui durent 6 à 8 ans, pendant lesquelles les procédures préalables de concertation et d'études d'un éventuel potentiel éolien sont à mener conjointement sur le territoire de la commune en partenariat avec les acteurs des communes limitrophes. Ces études doivent tenir compte des impacts, environnementaux sur la biodiversité, acoustiques, paysagers, de l'évaluation des contraintes et variantes d'implantation, des conditions de démantèlement et des modalités de remise en état du site. Les mesures compensatoires pour le village, les propriétaires fonciers, les retombées économiques et fiscales pour la commune, la communauté de communes et le département ainsi que pour les administrés ont été exposées.

Il est donc à ce stade prématuré d'affirmer que le conseil municipal s'est d'ores et déjà prononcé sur un tel projet d'autant que c'est à Monsieur le Préfet que revient la décision d'adopter une cartographie des futurs sites à retenir. Des débats, consultations autour des enjeux seront un préalable avant toute décision hâtive du Conseil Municipal de solliciter ou refuser objectivement le lancement des études de faisabilité. Nous veillons à préserver la qualité de vie de notre village, pour toutes les générations, tout en sauvegardant la cohérence des objectifs de son développement. Merci de croire en notre suivi de ce projet concernant notre commune et le respect votre bien-être, j'aurai l'occasion de vous en reparler.

Toujours dans l'esprit de la communication et de l'information qui m'anime, sachez que les services de l'Etat imposent, par mesure de prévention et de précaution, la mise en place du « Plan Communal de Sauvegarde », sorte de vade-mecum permettant de préparer et d'anticiper un dispositif de secours à activer face à un événement de grande ampleur. Vous serez destinataire d'un document décrivant divers scénarii plausibles et les réponses appropriées en termes de conduite à tenir, ainsi que d'une fiche de renseignements qui resteront confidentiels, pour mieux identifier vos besoins. Je vous remercie par avance d'y porter attention.

Enfin je ne peux vous livrer les conclusions de l'étude technique et financière du schéma d'alimentation en eau potable du Nord-Ouest Aubeis lancée en 2016 par le Syndicat Départemental de Distribution d'Eau de l'Aube, visant à nous distribuer une eau de qualité, car celle-ci est toujours en cours.

Je termine par une note positive, en vous souhaitant à tous une année 2022 apaisée, dans la santé retrouvée et j'appelle de tous mes vœux le retour à des rapports humains simples et sans contraintes et à une vie sociale ordinaire. Gardons confiance en 2022 et en l'avenir !

Marianne Joly, maire

# POINT SUR LES PROJETS

Vous trouverez ci-après un point sur les principaux projets déjà réalisés depuis le début de la nouvelle mandature, ainsi que les projets à venir en 2022 et les années suivantes.

## Projets finalisés en 2021

### Bâtiments communaux restaurés



*Crédit Photo club Romilly*



*Crédit photo NT*



*Crédit photo NT*

Les locaux sont dorénavant fonctionnels. Les cheminements extérieurs sont finalisés. L'inauguration de cet ensemble a eu lieu le 23 octobre dernier.

Les associations se sont maintenant installées dans les nouvelles salles communales mises à leur disposition.

Cet espace constitue dorénavant un espace de vie au centre du village. Il reste à la disposition de tout habitant de la commune qui souhaiterait développer des activités nouvelles au sein d'associations.

### Service de proximité complémentaire – location du second local du bâtiment communal

Le dépôt de pain est loué depuis le premier décembre 2020.

Un cabinet infirmier s'est installé dans la seconde cellule commerciale mi 2021. Les deux infirmières, Pauline LAUXERROIS et Priscilla LIONNET dispensent des soins sur rendez-vous au cabinet ou à domicile.

Tel : 06 64 04 49 73 - adresse mel : [cabinet-idrl-parslesromilly@laposte.net](mailto:cabinet-idrl-parslesromilly@laposte.net)

### École : équipements complémentaires



*Crédit Photo club Romilly*

Dans le cadre du plan de relance mis en place par le gouvernement pour bénéficier d'aides de l'Etat à l'achat de matériels informatiques, chacune des classes élémentaires a été équipée d'un vidéo projecteur interactif relié à un ordinateur portable. Les élèves disposent depuis le 15 Décembre, en plus des ordinateurs de classe, de tablettes numériques I-PADS.

L'installation de volets roulants motorisée à l'école (bâtiments : élémentaire et maternelle) s'est réalisée durant les vacances scolaires de la Toussaint.

L'installation d'un flash lumineux et d'une sirène alerte attentat anti-intrusion est effective. Pour compléter ceux concernant l'évacuation en cas d'incendie, des exercices participent à l'apprentissage d'une culture de la sécurité. Ils permettent aux enfants d'acquérir des automatismes, en les entraînant, sans les angoisser, à se cacher ou à s'échapper.

## Sirène d'alerte – protection des populations



La sirène est installée et en service depuis Août 2021. Des essais de fonctionnement ont lieu le premier mercredi de chaque mois à 12 Heures.

CONNAÎTRE LE SIGNAL D'ALERTE	
Signal d'exercice	  1 min 41 (Tous les 1 <sup>er</sup> mercredis du mois)
Signal d'alerte	  1 min 41  5 sec  1 min 41  5 sec  1 min 41
Signal de fin d'alerte	  30 secondes

Pour rappel : quelle que soit la raison de l'alerte, la répétition de la sirène durant trois coups doit vous faire adopter de bons réflexes. Elle émet une modulation caractéristique en trois séquences d'une minute et 41 secondes, qui constitue le signal d'alerte. Un son continu de 30 secondes signale la fin de l'alerte.

## Communication : mise à disposition de PanneauPocket et du site internet

La municipalité s'est dotée au cours de l'année 2021 de deux nouveaux outils de communication pour informer au mieux la population.



L'application PanneauPocket a été mise en place dès janvier 2021 et permet de communiquer en continu des informations ponctuelles liées à la vie communale. Pensez à actualiser l'application.



Depuis début décembre 2021, le nouveau site internet de la commune est en ligne.

Nous vous invitons à le consulter pour y trouver un maximum d'informations pratiques : <https://www.parslesromilly.fr/>

*Afin de mieux connaître vos attentes en termes d'information, nous vous invitons à remplir le questionnaire situé à la fin de ce bulletin (page 14) et le retourner à la mairie.*

## Vente du logement communal sis 24 rue du Château d'Eau

La maison initialement destinée à l'institutrice comme logement de fonction a été vendue pour la somme de 70 000 € net vendeur.

## Projets lancés à réaliser en 2022

### 1- Éclairage public : remplacement de l'ensemble des 190 foyers lumineux en LED

Ce chantier est programmé à partir du mois de mars/avril 2022 en raison du retard de livraison dû à la crise sanitaire.

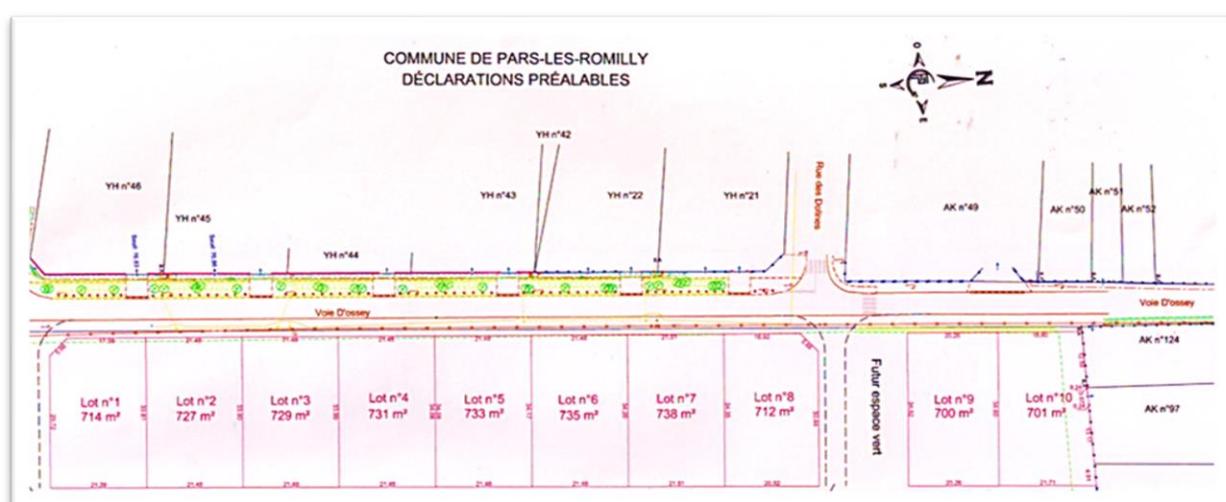
### 2 - Pose de bornes antistationnement le long des trottoirs aux abords de l'école

### 3 - Cimetière : jardin du souvenir : installation d'une stèle et d'un puits de dispersion des cendres / taille des ifs

### 4 - Extension du lotissement des Dolines le long de la voie d'Ossey (tranche de 10 lots complémentaires)

Les autorisations d'urbanisme ont été obtenues fin 2021 permettant la commercialisation des lots. Le conseil municipal du 2 novembre 2021 a voté le prix de vente des lots comme suit :

N° du lot	Superficie en m <sup>2</sup>	Prix de vente HT	Prix de vente TTC
LOT 1	714	35 833,33 €	43 000,00 €
LOT 2	727	36 666,67 €	44 000,00 €
LOT 3	729	36 666,67 €	44 000,00 €
LOT 4	731	36 666,67 €	44 000,00 €
LOT 5	733	36 666,67 €	44 000,00 €
LOT 6	735	36 666,67 €	44 000,00 €
LOT 7	738	36 666,67 €	44 000,00 €
LOT 8	712	35 000,00 €	42 000,00 €
LOT 9	700	35 000,00 €	42 000,00 €
LOT 10	701	35 833,33 €	43 000,00 €



Ces lots sont désormais en vente. Le secrétariat de la mairie est à votre disposition pour toute information.

**5 - Requalification et mise en mise en accessibilité de la rue du Châtelet : 1<sup>ère</sup> tranche : choix de priorité : « section 2 » (400 m – voir plan)**



Les travaux de « la section 2 » sont programmés pour un démarrage à la fin de la saison hivernale, soit en avril 2022 sous réserve des retours d'appels d'offres fin janvier 2022.

Si les conditions sanitaires le permettent, une réunion d'information des résidents de cette portion de rue sera organisée.

**6 - Équipements de loisirs pour jeunes enfants sur l'espace jeux du terrain périscolaire**



*Crédit Photo club Romilly*

Le terrain jouxtant le city stade a été remis en état par Philippe Cain mi 2021. De nouvelles installations seront installées à compter du printemps 2022, de manière progressive.

**Travaux et équipements à l'étude**



*Crédit Photo club Romilly*

Remplacement du mobilier de la salle des fêtes



*Crédit Photo club de Romilly*

Depuis la rentrée scolaire, les effectifs des services périscolaires augmentent. Le conseil municipal mène une réflexion sur l'agrandissement des locaux et par la même occasion, sur l'amélioration des équipements. Une étude de faisabilité à la fois technique et financière est en cours. La concrétisation d'un tel projet est subordonnée à l'octroi de subventions.

# INFOS DIVERSES

## Conseil municipal enfants



Crédit photo NT

Un Conseil municipal enfants a été mis en place en novembre 2021 en lien avec les projets de l'école. Ces nouveaux élus ont commencé leur apprentissage lors de la commémoration de la cérémonie du 11 novembre.

## Commémoration de la cérémonie du 11 novembre 21



Crédit photo NT

Malgré la poursuite de la pandémie, la commémoration a eu lieu et a permis de rassembler la population ainsi que les élèves de l'école.

## Plan communal de sauvegarde (PCS)

Une obligation est faite aux communes de mettre en place un plan communal de sauvegarde, de gestion de crise en cas d'évènements exceptionnels (phénomène météo exceptionnel, centrale nucléaire, pollution ...). Il faut pouvoir alerter la population, définir l'organisation des moyens, recenser les compétences humaines, les moyens techniques communaux, déterminer les endroits possibles où la population serait rassemblée..... Lorsque ce plan sera finalisé, il sera présenté à l'ensemble de la population dans le cadre d'une information préventive.



Chaque foyer sera destinataire de ce type de document répertoriant les bonnes conduites à tenir en cas d'alerte

Pour élaborer ce plan, la municipalité a besoin d'obtenir des renseignements concernant chaque foyer (Ces renseignements resteront confidentiels). Une fiche « élaboration du plan communal de sauvegarde 2022 » est annexée à ce bulletin municipal page 16. Il est demandé à chaque foyer de bien vouloir la compléter. Nous vous remercions par avance d'y donner une suite favorable, en retournant cette fiche à la mairie.

PS : Cette fiche a déjà été distribuée à une partie de la population en décembre dernier (personnes bénéficiaires du colis des anciens). Nous les remercions pour le retour rapide des fiches complétées.

## Nouveaux tarifs concernant l'assainissement (HT et hors redevances)

Période d'abonnement du 01/09/2021 au 31/08/2022  
Période de consommation : de la période de relève des compteurs 2020 à la période de relève des compteurs 2021

(Assainissement)	
➤ Terme fixe (abonnement)	€ H.T./an
. Branchement principal	112,00
➤ Terme proportionnel (consommation)	€ H.T./m <sup>3</sup>
. Le m <sup>3</sup>	1,79
➤ Taxe de non-raccordement	€ H.T./an
. Branchement	224,00
. Le m <sup>3</sup>	3,58

Période d'abonnement du 01/09/2022 au 31/08/2023  
Période de consommation : de la période de relève des compteurs 2021 à la période de relève des compteurs 2022

(Assainissement)	
➤ Terme fixe (abonnement)	€ H.T./an
. Branchement principal	117,00
➤ Terme proportionnel (consommation)	€ H.T./m <sup>3</sup>
. Le m <sup>3</sup>	2,15
➤ Taxe de non-raccordement	€ H.T./an
. Branchement	234,00
. Le m <sup>3</sup>	4,30

## Nouveaux tarifs concernant les locations des salles communales

Le conseil municipal a adopté le 7 décembre 2022 de nouveaux tarifs de location des salles municipales, à compter du premier janvier 2022. Ces tarifs sont aussi consultables sur le site internet de la commune.

	Salle polyvalente			Salles des associations	
	160 personnes assises			Salle 1	Salle 2
	Week-end	Journée accolée au week-end	Journée en semaine	45 pers. assises	24 pers. assises
Habitants de Pars Lès Romilly	250 €	100 €	130 €	100 €	80 €
Associations de Pars Lès Romilly (1 location gratuite par an hors animation gratuite*)	100 €	/	50 €	/	/
Habitants autres communes	600 €	100 €	230 €	150 €	120 €
Associations autres communes (hors animation gratuite*)	300 €		160 €	120 €	100 €
Entreprises et personnes morales extérieurs à la commune	/	/	280 €	180 €	140 €

\* Les animations gratuites des associations s'entendent comme des événements organisés à l'attention d'un public sans contreparties financières (spectacles, pièces de théâtre, orchestre ...) à la différence des activités lucratives qui pourraient être organisées pour

favoriser la réalisation de l'objet social de l'association (loto, soirée dansante, spectacle payant, vente de boissons, vente de produits dérivés...)

Les prix sont nets : eau, électricité, chauffage compris.

Le montant des cautions demandées à la réservation reste inchangé, à savoir :

Salle polyvalente :

- Usagers de la commune : 800 €
- Usagers extérieurs à la commune : 1 500 €
- Ménage pour tous : 250 €

Salles des associations :

- Cautions pour tous : 400 €

### Arrivée de Madame Durand au dépôt de pain au premier décembre 2021



Madame Durand vous accueille au dépôt de pain depuis le premier décembre, suite au départ de Madame DIAZ dorénavant en cession d'activité.

### Colis aux seniors



La Municipalité a décidé, une seconde fois, d'annuler le repas des aînés fixé habituellement chaque 11 novembre. Cette annulation s'inscrit dans la continuité des mesures sanitaires mises en œuvre liées à la COVID 19, visant à protéger les personnes vulnérables telles que les personnes âgées.

Un colis de fêtes de fin d'année a été proposé aux personnes de plus de 65 ans, soit environ 200 colis distribués.

### Panneau d'expression libre



Un panneau a été mis en place rue du Château d'eau, à l'entrée du cheminement situé derrière la salle polyvalente. Il permet à la population d'y déposer des informations. Les panneaux de libre-expression sont un élément important de la vie démocratique et permettent d'éviter l'affichage sauvage.

### Planning de distribution des bouteilles d'eau



Pour personnes « fragiles » sur production d'un certificat médical à fournir en mairie)

Pour le premier semestre 2022, le calendrier de distribution est le suivant :

- ✓ 29/01/2022
- ✓ 12/03/2022
- ✓ 23/04/2022
- ✓ 04/06/2022

# ECOLE

## On a fêté Noël

Pour clôturer la fin d'année 2021 et avant le départ en vacances scolaires, chaque classe s'est rassemblée sous le préau pour entonner devant leur famille et amis des chants de Noël, accompagnés par leur professeur du Conservatoire de Romilly.

Le lendemain, les élèves ont reçu la visite de deux Pères-Noël (vert et rouge). Le Père Noël vert a en effet tenu à les récompenser pour leur participation active à l'opération des « père Noël verts » du Secours populaire de Romilly, dont l'objectif était de récolter des dons de jouets pour les enfants dans le besoin. Ils ont pu être photographiés aux côtés du traditionnel Père-Noël et ont bénéficié de friandises offertes par la municipalité.



Crédit photo NT



Crédit photo NT



Crédit photo NT

Pour toute autre information concernant l'école, nous vous invitons à consulter le nouveau site internet de la commune (Vivre à Pars/école).

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

CLUB DIAMANT 3  
MAIRIE  
73 Rue Nationale  
10100 PARS LES ROMILLY  
Mail : clubdiamant3@gmail.com



Après une longue période de confinement, c'est avec plaisir que nous avons repris nos habitudes mi-septembre en nous retrouvant chaque jeudi après midi (tarot, belote, jeux de société, petit goûter).

Cette reprise aura été de courte durée car vu la dégradation sanitaire actuelle, il a été décidé de faire une pause et de reporter le repas de fin d'année à une date plus propice aux regroupements.

Les 40 ans du Club que nous n'avons pas pu fêter en 2020 restent toujours d'actualité. Espérons que cette nouvelle année 2022 sera la bonne pour notre 42<sup>ème</sup> anniversaire.

\*\*\*\*\*



Le Photo Club Romilly Vallée de la Seine est installé à Pars les Romilly depuis 2015. Il se réunit le mardi de 18h30 à 20h et plus... dans le local de la maison des Associations.

Programme du club de septembre à fin juillet : connaissance et manipulation de l'appareil photo, formation des logiciels de retouche par petits groupes, sorties sur le terrain, participation à des concours (régionaux et nationaux) organisés par la Fédération française de photographie, exposition annuelle et voyage de fin d'année de plusieurs jours.

Toutes ces rencontres se font dans la bonne humeur et la convivialité.

pour tout renseignement : Christophe Prudhomme : Tél : 03 25 24 28 31 (laisser un message sur le répondeur pour avoir une réponse)

\*\*\*\*\*

## Association des parents d'élèves



C'est avec grand plaisir que l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Pars les Romilly a pu organiser le défilé d'Halloween le 31 octobre dernier.

Petit(e)s sorcièr(e)s, fantômes et citrouilles ont parcouru les rues du village en quêtes de bonbons ou encore de jeter un sort.

Petits et grands se sont retrouvés dans l'enceinte de l'école pour partager un moment convivial autour de viennoiseries et autres gourmandises.

Ce premier événement de l'année scolaire 2021 - 2022 a permis à l'association de se faire connaître auprès des nouvelles familles et ainsi compter de nouveaux membres.

Un grand merci aux Pariennes et Pariens qui ont ouvert leurs portes aux enfants. Nous espérons, pour les enfants, qu'ils se montreront plus nombreux l'an prochain.



# INFOS PRATIQUES

## JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE ATTENTION

(Changement d'horaires depuis le 15 novembre 2021)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08H00 - 18H00	08H00 - 18H00	09H00 - 12H00 13H00 - 17H00	08H00 - 12H00 13H00 - 18H00	08H00 - 17H00

## JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DU DÉPOT DE PAIN

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Fermé	08H00 - 12H30					

## JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

(Fermeture les jours fériés)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	09H00 - 12H00	09H00 - 18H00	09H00 - 12H00				
Après-midi	14H30 - 18H00	Fermé	14H30 - 18H00	Fermé	14H30 - 18H00		Fermé

*En cas d'alerte canicule : changement des horaires*

## PROTÉGEZ LA NATURE EN DÉPOSANT VOS DÉCHETS A LA DÉCHÈTERIE



Jours de collecte des déchets ménagers : tous les lundis



Jours de collecte des déchets recyclables, tous les mardis, semaines paires.

# Questionnaire communication

**(à déposer à la Mairie de Pars Lès Romilly)**

**Votre avis nous intéresse.** Vous pouvez répondre de manière anonyme et déposer ce questionnaire dans la boîte aux lettres de la mairie. Merci par avance pour votre participation qui nous permettra de mieux répondre à vos attentes et vous informer au mieux des actions mises en œuvre par le conseil municipal.

Nom (facultatif) :

Prénom (facultatif) :

**Bulletin municipal (sous forme papier) :** (entourer la réponse choisie)

Je lis le bulletin	OUI	NON	JAMAIS
Je souhaite son maintien	OUI	NON	
Sous quel format :	actuel	simplifié	

Avis, commentaires : .....

.....

.....

.

**PanneauPocket :** (entourer la réponse choisie)



Connaissez-vous cette application	OUI	NON
Avez-vous téléchargé l'application sur votre téléphone mobile	OUI	NON
Etes-vous satisfait des informations transmises	OUI	NON

Avis, commentaires : .....

.....

.....

**Nouveau site internet :** (entourer la réponse choisie)

<https://www.parslesromilly.fr/>

Connaissez-vous le nouveau site internet de la commune	OUI	NON
Avez-vous déjà consulté le site	OUI	NON
Etes-vous satisfait de son contenu	OUI	NON

Avis, commentaires : .....

.....

.....

à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie



## ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

P.C.S.

2022

### FICHE DE RENSEIGNEMENTS / FOYER

Madame, Monsieur : .....

Demeurant :

Tél fixe :

Tél mobile :

Adresse mail :

Nombre d'occupants :

NOMS	PRÉNOMS	DATES DE NAISSANCE	TÉL mobile

Nombre de personnes dépendantes (en perte d'autonomie) :

Nombre de personnes à Mobilité Réduite (à détailler) :

Avez-vous vos comprimés d'iode ?

oui

non \*

Souhaitez-vous nous communiquer d'autres informations utiles en cas d'évènement exceptionnellement grave (centrale nucléaire ...) ?

.....

\*Si non, vous pouvez vous rendre en pharmacie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois afin d'obtenir les comprimés d'iode.

Conformément à la loi (normes RGPD : règlement général sur la protection des données), ces informations resteront strictement confidentielles. Elles seront conservées et détruites à la prochaine mise à jour.

**à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie**

**Questionnaire « domaines d'intérêt »**

(facultatif et anonyme) – à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie



*Certains administrés ont émis le souhait de partager leurs centres d'intérêt avec d'autres. Une passion commune est le meilleur moyen pour cultiver la convivialité et favoriser le lien social. Le groupe constitué pourrait développer l'offre associative dans les salles du nouveau bâtiment dédiées à cet effet et l'activité pourrait ainsi perdurer dans le temps.*

*Ce questionnaire/enquête à votre attention permettrait de connaître vos besoins en matière d'activités de loisirs.*

*Il est tout à fait facultatif et vos réponses sont anonymes.*

***Quel âge avez-vous?***

- |                          |                    |                          |                   |
|--------------------------|--------------------|--------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | <i>- de 18 ans</i> | <input type="checkbox"/> | <i>46-55ans</i>   |
| <input type="checkbox"/> | <i>18-25ans</i>    | <input type="checkbox"/> | <i>56-65ans</i>   |
| <input type="checkbox"/> | <i>26-35ans</i>    | <input type="checkbox"/> | <i>+ de 65ans</i> |
| <input type="checkbox"/> | <i>36-45ans</i>    |                          |                   |

***Quels sont vos centres d'intérêt : thèmes, domaines ?***

- activités ludiques (jeux de société, de cartes ...) : .....
- activités d'accès à la culture (poésie, chorale ...) : .....
- activités de loisirs (tricot, couture, collections ...) : .....
- activités créatives, manuelles : .....
- autres : .....

***Si vous êtes majeur(e) :***

***Seriez-vous prêt à faire du bénévolat ?***  ***Oui***  ***Non***

***Seriez-vous prêt à rencontrer d'autres personnes partageant  
votre centre d'intérêt ?***  ***Oui***  ***Non***

***Si oui, dans quel(s) domaine(s) ?***

.....  
.....

***Selon quelle fréquence ?***

*hebdomadaire*       *mensuelle*       *autre : .....*

***Avez-vous des suggestions particulières ?***

.....  
.....

+++++

**Merci pour le temps que vous avez consacré à ces  
questionnaires !**